

Saint Pierre, le 1er juillet 2019,

COMPTE RENDU DU COMITÉ TECHNIQUE LOCAL

Ce jour s'est tenu en seconde convocation le CTL - convoqué en première instance 21 juin faute de quorum – et auquel seuls les élus FO étaient présents en tant que représentants du personnel.

Le sujet de la "géographie revisitée" à la Réunion a été de nouveau abordé, et aucune information ne peut être communiquée aux OS ou aux élus des collectivités avant septembre pour les DOM. Le calendrier de la phase de projet et de "concertation" ayant été repoussé pour les DOM, la mise en place sera également repoussée.

Sans surprise indépendamment de cette "géographie revisitée", la fusion des deux SPF n'attend qu'un niveau de retard égal entre les deux entités géographiques, toutes les trésoreries hospitalières seront regroupées dans une même entité spécialisée qui sera installée au Tampon (mars 2020 selon les projets avec une installation administrative de tous les agents en septembre).

Une proximité des services auprès des usagers est voulue (réflexion sur les conventions avec les collectivités) et pourquoi pas... des RDV en « visio » avec des agents de la DGFIP dans ces points de proximité ? Le DRFiP souhaitant éviter les déplacements.

Pour Monsieur le Directeur, "une très grande majorité des agents" n'aura pas à changer d'affectation géographique, mais ceux qui privilégieront l'affectation géographique à l'affectation métier (fonctionnelle) auront la possibilité (l'obligation) d'apprendre un nouveau métier...

Différents points inscrits à l'ordre du jour ont été abordés lors de ces deux CTL :

Mouvement de mutation des géomètres - pour avis :

M. Bruno JUIGNIER affecté par la CAPN au CDIF de St Denis a obtenu l'inspection Cadastre selon le choix effectué.

Mme Élodie LESUEUR est maintenue à la section topographique rattachée à St Denis.

Différents sujets ont été abordés quant à l'exercice des missions des géomètres.

Au problème de qualité (détériorée) du plan cadastral, la Direction précise que c'est assumé par la DG. Que le Service de Documentation Nationale Cadastre (SDNC) intervienne sur le plan de la Réunion - quand d'autres priorités ne lui sont pas désignées - et ajoute des erreurs sur un plan erroné n'est pas une problématique puisque c'est assumé. Les problèmes de taxation qui en découlent seront comme pour d'autres services avec des missions en souffrance, de toute manière gérés par les agents.

La résolution de l'incohérence de compétence géographique de différents service n'est pas à l'ordre du jour, ainsi certains contribuables selon la nature des renseignements ou des démarches à faire pourront se déplacer à St Denis, St Pierre, St Paul ou St Leu ! Note positive de l'administration : avec la future fusion des deux SPF - à une date indéterminée à ce jour et qui pour l'instant gardent une présence sur deux sites - ces contribuables n'auront plus que 3 sites à faire... Quant aux missions des géomètres, recrutés pour exécuter des missions topographiques sur le terrain, elles se tourneront encore de plus en plus vers des travaux fiscaux du bureau.

Les élus se sont abstenus de voter : même si le collègue a pu obtenir l'affectation souhaitée, compte tenu des missions laissées en souffrance, du retard accumulé dû à un manque d'effectif, ce n'est pas qu'un agent en arrivée qui est nécessaire pour le bon fonctionnement du service et le bon accomplissement des missions.

Analyse du Tableau de Bord de Veille Sociale (TBVS) - pour information :

Les mêmes remarques que celles exposées lors du CTL de l'année passée ont été effectuées : des incohérences et des anomalies ont été relevées et signalées sur tous les indicateurs du bilan. Certes les données peuvent être analysées, mais où est la sincérité de ce TBVS ?

La section a de nouveau insisté sur le faible nombre de fiches de signalement constaté (16 pour l'année entière 2018 pour tous les services de la DRFiP !!) ce qui est très loin du compte, et pour la DRFiP, et pour la DG, et pour les agents. Même si les problématiques de l'accueil sont -selon le M. Le Directeur- remontées et connues par la DG, ce genre de statistique (si chère à notre administration) est loin de refléter la réalité. La DRFiP ne veut pas entendre que la rédaction d'une fiche reste fastidieuse et chronophage lorsque les agents manquent déjà de temps pour exercer leurs missions. Quand à simplifier cette fiche, et demander à ce que l'assistant de prévention ou le service RH prennent le relais avec l'agent : IMPOSSIBLE, ça prendrait trop de temps... Il a de nouveau été demandé une sensibilisation accrue des agents ET des chefs de service à l'utilité et la nécessité de cette fiche.

Différentes remarques ont été effectuées pour appeler l'attention de la Direction sur certains sujets tirés des indicateurs servis dans ce bilan. Et si le bilan fait état d'une analyse globale, ces données sont connues services par services et c'est bien à la Direction de faire des démarches en amont et non pas seulement lors des bilans annuels afin d'améliorer les conditions de travail et le respect des droits des agents.

Quelques constats et voeux pieux de la Direction :

"Les réflexions en cours sur l'avenir de la DGFIP créent un climat d'incertitude qui alimente toutes les inquiétudes"...

"Le taux de couverture des effectifs reste stable mais inférieur aux besoins. Le sentiment est assez partagé dans les services d'avoir des difficultés à faire face à l'ensemble des tâches. D'où l'importance de donner des priorités aux agents et de leur donner toutes les informations utiles sur les orientations décidées par la direction afin de donner du sens à leur travail."

Et les collègues du SPF prendront bonne note de ce bilan 2018 et apprécieront: "La situation du SPF de St Pierre est à signaler au vu de tous les indicateurs. La Direction est alertée et apporte tout le soutien possible." C'est vrai, et comme nul n'est tenu à l'impossible, au moins la Direction est alertée...

La section FO espère que la DRFiP communiquera sur toutes ces actions mises en oeuvre pour l'amélioration des conditions de travail afin que les agents ne restent pas dans l'ignorance de ce que la DRFiP considère comme étant des actions.

Bilan de campagne des entretiens professionnels 2018 :

Sans surprise, les recours diminuent ainsi que les refus d'entretien.

En changeant les règles (disparition des réductions/ majorations, disparition du recours en CAPN), mais peut être en améliorant la communication entre agents et chef de service (sait-on jamais ?) les recours deviennent rares (19 recours pour 769 comptes rendus servis dans EDEN-RH et 9 recours en CAPL).

La section FO-DGFIP renouvelle son soutien aux agents qui souhaitent être accompagnés dans ces démarches, et rappelle que les comptes rendus d'entretien professionnel (CREP) demeurent une pièce importante dans la carrière et le dossier d'un agent. D'où la nécessité d'y apporter une attention particulière.

Les élus et militants FO-DGFIP sont à l'écoute des agents et comptent sur vous tous pour faire remonter toutes les informations que vous estimeriez utiles.

N'hésitez pas à les contacter, que ce soit pour des demandes d'informations, de soutien ou leur faire part de vos conditions de travail et tout autre sujet et suggestions que vous souhaiteriez aborder.

Vos représentants FO-DGFIP en CTL :

Frédérique ALVAREZ (titulaire), Willy FONTAINE (titulaire),
Gilles JUSTOME (suppléant), Darwin DAMBREVILLE (suppléant),
Patrick VANDOMEL (expert)